



Compte-rendu du CTSS DIRRE du 12 septembre 2012

Présents :

Administration :

Yves Grégoris	DIRRE/D
Alexandre Galland	DAF/D

Représentants du personnel :

Christophe Tanguy	Spasmet
Christophe Perrier	Spasmet
Jean-Luc Dekussche	Spasmet
Dominique Mekies	FO
Laurent Zerbib	CFDT-météo

Désignation du secrétaire de séance : Christophe Tanguy est désigné.

1. **Approbation du compte rendu de la réunion des CTSS des 5 et 13 Décembre 2011**

Vote pour l'adoption à l'unanimité.

2. **Règlement intérieur consolidé**

Les demandes de modifications présentées par le groupe de travail sont adoptées .

3. **Plan de formation : Bilan 2011 . Bilan du premier semestre 2012 :**

Le bilan flatteur de l'exécution du plan de formation sur l'année 2011 et sur le premier trimestre 2012 présenté par la Direction est relativisé par l'ensemble des organisations syndicales au motif que nombre de réunions d'information sont catégorisées actions de formation faisant gonfler artificiellement les chiffres .

4. **Présentation du Projet d'évolution de l'organisation de DAF :**

Contrairement aux autres organisation syndicales , la CFDT , ne s'oppose pas au projet de réorganisation de la division DAF qui prend le nouveau nom de DIRRE/ADM . Elle reconnaît en effet qu'un travail important a été fait par la Direction pour réduire les tensions élevées entre différents agents au travers de cette réorganisation . Elle note toutefois que cette réorganisation n'est de toute façon pas complète puisque la fusion LOG et INFRA initialement prévue est reportée face à la forte opposition de nombreux agents . Elle demande que soit pris en compte les éventuelles recommandations faites par le cabinet de conseil JLO .

5. Présentation du projet d'organisation de la Division commerciale :

Sur cette question , la CFDT rejoint la position des autres organisations syndicales jugeant inacceptable le démantèlement de l'actuelle division Commercialisation/Communication en deux entités réduites à leur plus simple expression.

Le prétexte de l'insuffisance du chiffre d'affaire de la division commerciale pour justifier de la présence d'un IT nous paraît fallacieux .

La CFDT pense d'autre part que la délégation à une division transverse (DAF/FI) de la rédaction et du suivi des conventions au cœur du métier d'une division commerciale peut être source de problèmes .

6. Présentation du projet d'organisation de la Division communication/qualité :

Associée au processus D1 de Direction , la communication rejoint la Qualité dans une division dont le responsable est un TSM aidé d'un spécialiste PAO .

La CFDT s'abstient lors du vote de ce projet au motif qu'il résulte du démantèlement de la cellule COM/COM .

7. Définition des JRTT Fixes :

Les jours suivant ont été fixés : 21/12/2012 ; 10/05/2013 ; 16/08/2013.

8. Point agents contractuels :

La procédure se poursuit au niveau du Ministère de la fonction publique avec une titularisation dans le corps des TSM pour les agents de Mayotte et peut-être dans le corps des adjoints administratifs pour ceux de Tromelin .

9. Point Sécurité du Site :

Compte tenu des multiples effractions connues sur le site , la Direction est interrogée sur les mesures prises en matière de sécurité . Les clôtures d'enceinte ont été surélevées et renforcées , la fermeture du portillon de communication changée .

Si ces mesures ne suffisent pas , le recours a une société de gardiennage pourra être étudiée . Des systèmes de surveillance automatisée des ouvertures pourraient aussi être mis en place . Le représentant de FO propose , quant à lui , une façon plus radicale mais pour le moins surprenante de régler le problème . Il propose la fermeture du Club Meteo qui d'après lui attire toutes les convoitises dans le quartier sensible qu'est le Chaudron .

10. Point sur les logements :

L'ensemble des logements et terrains extérieurs au site du Chaudron sont en cours de rétrocession à France Domaine .

Le SPASMET réitère sa demande de voir les logements utilisés pour des raisons sociales en évoquant le cas d'un agent qui depuis de nombreux mois a conservé son logement de fonction sans aucune justification fonctionnelle .

CFDT n'a pas soutenu cette demande , en considérant que le seul justificatif d'un « logement de fonction » est précisément d'être associé à des contraintes professionnelles précises .

11. Point d'information sur la réorganisation de la Prévision :

La Direction nous fait part des grandes lignes du projet :

- Suppression du service permanent à Gillot.

- Fusion Previ/cyc avec un rôle de chef de Salle assuré par les actuels IT /Cyc.

Dans le cadre de la réduction des effectifs la suppression du poste PG pourrait être étudiée .

12. Point Organisation de TTI :

La réduction des effectifs du service TTI est dénoncée par l'ensemble des organisations syndicales . La direction répond qu'elle est le résultat de la centralisation du SI , de la virtualisation qui a simplifié les taches d'administrations des applicatifs locaux restants et de la suppression du développement .

13. Missions sur Toulouse :

Face au constat que l'hébergement à l'ENM est devenu au fil des ans totalement insalubre , CFDT rejoint les autres organisations syndicales pour demander à ce qu'il puisse être possible de se loger à l'extérieur . Réponse négative pour des raisons de cout mais autorisation tout de même pour le WE .

14. Point badgeuses DIRRE :

La badgeuse continue à grignoter des minutes aux agents chaque jour du fait d'un dysfonctionnement maintes fois signalé aux services centraux .

Cela n'est pas acceptable . Une compensation juste de cette perte devrait être étudiée , mais la priorité reste de régler définitivement le problème .